



Quand les termites nous arnaquent, l'UFC Que Choisir de l'Aude met en garde



Narbonne - Narbona

Image d'illustration PHOTO/Pixabay.fr

Quand les termites nous arnaquent, l'UFC Que Choisir de l'Aude met en garde

Tous les 15 jours, l'association UFC Que choisir propose une chronique dans L'Indépendant de Narbonne avec des conseils pratiques. Cette fois-ci, ce sont le traitement des termites qui est passé au crible.

Depuis des années, et surtout cette année 2017, le nombre de litiges liés au traitement des bois (charpentes, huisseries) est en nette augmentation. Aussi, l'UFC Que choisir de l'Aude invite à la plus grande vigilance. En effet, l'Aude est directement et fortement impactée par la présence des termites et figure parmi les départements les plus concernés de France.

L'arnaque commence ainsi : vous êtes démarchés à domicile ou par téléphone par une entreprise qui vous propose un diagnostic de présence de termites dans votre habitation. Bien sûr elle en trouve... Le commercial, peu scrupuleux, commence une description « terrifiante » des risques encourus (effondrement du toit imminent, plafond prêts à tomber...). Il vous propose alors de signer dans l'urgence un devis d'un montant surévalué par rapport au prix du marché, pour effectuer les traitements qui s'imposent et qui vont engager des sommes conséquentes.

À savoir que devant la réticence de certaines personnes le commercial va alors proposer un crédit. Après conseils pris auprès d'un artisan bien connu dans le Narbonnais et réputé pour son sérieux, ayant 34 ans d'expérience professionnelle dans le traitement des bois, l'UFC Que choisir vous donne la conduite à tenir en cas de démarchage à domicile :

- demander la qualification Qualibat et/ou le CTBA.
- demander la carte professionnelle.
- exiger l'attestation d'assurance professionnelle en rapport avec les travaux proposés.
- demander l'extrait Kbis et/ou Siret.

Sachez qu'il n'y a aucune urgence absolue le jour de la visite du commercial et qu'un délai de réflexion est nécessaire avant de vous engager et dans tous les cas n'hésitez pas à prendre conseil auprès de l'UFC Que choisir de l'Aude au 118 route d'Armissan à Narbonne, en téléphonant au 04 68 32 68 72 pour prendre rendez-vous avec un des conseillers.